



Juin 2022

Sophie Chatel, députée de Pontiac

Bulletin de nouvelles

Bonjour à tous et à toutes,

Voici le bulletin de nouvelles du mois de juin de votre députée fédérale qui tient à vous communiquer les annonces de programmes suivantes qui pourraient être utiles au développement économique de notre région :

1. Pour les petites et moyennes entreprises qui souhaitent du soutien pour les aider à adopter les technologies numériques afin d'améliorer leur compétitivité
2. Pour des projets pouvant générer un crédit compensatoire pour les gaz à effet de serre
3. Pour des initiatives communautaires qui feront progresser l'égalité des personnes LGBTQ2
4. Pour contribuer au développement de l'écosystème canadien du capital de risque à long terme
5. Pour connecter les personnes en situation de handicap aux bons emplois
6. Pour des projets menés par des jeunes qui visent à éliminer les obstacles à l'accessibilité dans les collectivités canadiennes
7. Pour les enseignants et élèves du primaire et du secondaire qui souhaitent acquérir des compétences numériques
8. Pour des projets de soutien à domicile dans le cadre de l'initiative *Bien vieillir chez soi*
9. Consultations publiques : Pour soumettre vos idées et vos commentaires

Veillez communiquer ces informations aux membres concernés de vos communautés.

1. Pour les petites et moyennes entreprises qui souhaitent du soutien pour les aider à adopter les technologies numériques afin d'améliorer leur compétitivité

Les temps ont changé et les Canadiens n'exercent plus leurs activités commerciales de la même façon. Les petites et moyennes entreprises doivent donc adopter des outils numériques si elles veulent rester compétitives et prendre de l'expansion.

Dans le budget de 2021, le gouvernement du Canada a prévu 4 milliards de dollars pour le Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN) dans le but d'aider les entreprises à prendre leur virage numérique, à accroître leur présence en ligne et à numériser leurs activités commerciales.

Le PCAN offre du financement et du soutien aux entreprises, ainsi que des possibilités de formation et de travail aux jeunes Canadiens.

Que faire ? Pour les entreprises admissibles : S'inscrire au PCAN en visitant le [site Web](#) d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), élaborer votre plan d'adoption du numérique avec l'aide d'un.e prestataire de services approuvé.e par ISDE, obtenir l'approbation d'ISDE pour votre plan et faire une demande de prêt sans intérêt auprès de [BDC](#).

[Pour en savoir plus...](#)

2. Pour des projets pouvant générer un crédit compensatoire pour les gaz à effet de serre

Le gouvernement du Canada a lancé le [système fédéral de crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre](#), une mesure clé décrite dans le Plan de réduction des émissions du Canada pour 2030. Le système de crédits compensatoires donnera aux municipalités, aux forestiers, aux agriculteurs, aux communautés autochtones et à d'autres acteurs un incitatif basé sur le marché pour entreprendre des projets novateurs qui réduisent les gaz à effet de serre en prévenant les émissions et en retirant les gaz à effet de serre de l'atmosphère.

Pour de plus amples renseignements sur le système fédéral de crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre, les activités admissibles et la façon de soumettre une demande d'inscription d'un projet de crédits compensatoires, veuillez consulter le site [Canada.ca](#).

Que faire ?

- Pour les acteurs éligibles : Soumettre votre demande d'inscription de projet dans le cadre du [protocole de récupération et de destruction du méthane des sites d'enfouissement](#).
- Pour les personnes possédant une expertise technique et scientifique appréciable et souhaitant participer à l'élaboration du protocole pour le captage et stockage du carbone direct de l'air : Soumettre votre dossier de candidature avant le 31 juillet 2022.

[Pour en savoir plus...](#)

3. Pour des initiatives communautaires qui feront progresser l'égalité des personnes LGBTQ2

La ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse, Marci Ien a annoncé le lancement d'un appel de propositions visant à soutenir des initiatives communautaires visant à relever les principaux défis et à promouvoir l'égalité pour les personnes LGBTQ2. Le fonds de 9,3 millions de dollars servira à financer des initiatives qui s'attaquent les principaux défis et le traitement inégalitaire des personnes LGBTQ2.

La date limite pour soumettre une demande est le 30 juin 2022. Pour en savoir plus et présenter une demande dans le cadre de l'appel de propositions, visitez le [site Web](#).

Que faire? Pour les organismes canadiens sans but lucratif légalement constitués et travaillant principalement ou entièrement avec les communautés LGBTQ2 : Soumettez vos projets qui visent à faire progresser l'égalité pour les personnes LGBTQ2.

[Pour en savoir plus...](#)

4. Pour contribuer au développement de l'écosystème canadien du capital de risque à long terme

La ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, l'honorable Mary Ng, a annoncé le lancement de [l'appel de déclaration d'intérêt](#) au titre de [l'Initiative de catalyse du capital de risque](#) (ICCR) renouvelée.

Le gouvernement prévoit ainsi investir :

- 350 millions de dollars dans les fonds de fonds.
- 50 millions de dollars dans le secteur des sciences de la vie.
- 50 millions de dollars dans la croissance inclusive.

Quoi faire? Pour les entrepreneurs canadiens : Présenter une demande.

- Avant le 23 juin 2022 pour le volet des fonds de fonds.
- Avant le 7 septembre 2022 pour le volet des sciences de la vie.
- Avant le 30 novembre 2022 pour la première vague du volet de la croissance inclusive.
- Avant le 2 juin 2023 pour la deuxième vague du volet de la croissance inclusive.

[Pour en savoir plus...](#)

5. Pour connecter les personnes en situation de handicap aux bons emplois

Dans le cadre de la Semaine nationale de l'accessibilité de 2022, la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Carla Qualtrough, a annoncé le lancement d'un appel de propositions dans le cadre du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées. Une somme allant jusqu'à 270 millions de dollars est offerte pour financer jusqu'à 180 projets au cours des trois prochaines années. L'objectif consiste à accroître la participation des personnes en situation de handicap au marché du travail et à améliorer leur sécurité financière, tout en aidant aussi à remédier aux pénuries de travailleurs dans plusieurs secteurs dans l'ensemble du Canada.

Les organisations admissibles ont jusqu'au 22 juillet 2022 pour faire leur demande en visitant le Site web du [Fonds d'intégration pour les personnes handicapées](#).

Que faire? Pour les organisations admissibles : Faire une demande de financement pour des projets qui soutiennent des particuliers, des employeurs et d'autres personnes qui œuvrent en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans l'emploi.

[Pour en savoir plus...](#)

6. Pour des projets menés par des jeunes qui visent à éliminer les obstacles à l'accessibilité dans les collectivités canadiennes

À l'occasion de la Semaine nationale de l'accessibilité (29 mai au 4 juin 2022), la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Carla Qualtrough, a lancé un nouvel appel de propositions dans le cadre de la composante Innovation jeunesse du Fonds pour l'accessibilité (FA). Jusqu'à 1 million de dollars est maintenant disponible pour financer une centaine de projets menés par des jeunes et qui visent à éliminer les obstacles à l'accessibilité dans les collectivités canadiennes.

Les jeunes souhaitant être nommés leaders en matière d'accessibilité doivent envoyer leur [déclaration d'intérêt](#) en ligne.

Les organisations admissibles collaborant avec eux doivent soumettre leur demande de financement en ligne.

Que faire ?

- Pour les jeunes souhaitant être nommés leaders en matière d'accessibilité : Remplir le formulaire en ligne d'ici le 17 octobre 2022.
- Pour les organismes admissibles au financement de la composante Innovation jeunesse du FA : Soumettre votre demande de financement pour des projets jeunesse d'ici le 31 octobre 2022.

[Pour en savoir plus...](#)

7. Pour les enseignants et élèves du primaire et du secondaire qui souhaitent acquérir des compétences numériques

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, l'honorable François-Philippe Champagne, a annoncé l'octroi d'un financement de 1,125 million de dollars à [Grandir Sans Frontières](#) dans le cadre de la troisième phase du programme [CodeCan](#), une initiative du gouvernement du Canada. Grâce à cet investissement, Grandir Sans Frontières s'inscrit au nombre des organismes qui offriront 7,5 millions d'occasions de formation à des millions de jeunes Canadiens pour les aider à mieux se préparer aux emplois de demain.

CodeCan offre, aux élèves de la maternelle à la fin du secondaire, des occasions de formation visant l'acquisition de compétences numériques, comme le codage, l'analyse de données et le développement de contenu numérique. Le programme aide également les enseignants à acquérir le savoir-faire nécessaire pour intégrer les nouvelles compétences numériques et les nouvelles technologies en classe. Le programme a aussi pour objectif d'inciter les membres de groupes sous-représentés, comme les jeunes Autochtones, les jeunes Noirs et les filles, à poursuivre une carrière en STIM.

Quoi faire ? Pour les enseignants du primaire et du secondaire : Vous inscrire et/ou inscrire votre classe à Grandir Sans Frontières. (La période d'inscription devrait commencer à la fin du mois de juin 2022.)

[Pour en savoir plus...](#)

8. Pour des projets de soutien à domicile dans le cadre de l'initiative *Bien vieillir chez soi*

La ministre des Aînés, Kamal Khera, a annoncé le lancement d'une nouvelle initiative appelée *Bien vieillir chez soi*. Elle permettra d'aider les aînés à demeurer dans leur foyer le plus longtemps possible et de leur offrir toute l'assistance pratique nécessaire pour les tâches du quotidien.

Dans le cadre d'appels de propositions, des organisations pourront demander du financement pour des projets réalisés selon les critères de deux volets : [Projets pilotes de soutien à domicile](#) et [Mise à l'échelle des services pour les aînés](#).

Que faire ? Pour les organisations admissibles : Soumettre vos propositions de projet dans le cadre de l'initiative *Bien vieillir chez soi* d'ici le 22 juillet 2022.

[Pour en savoir plus...](#)

9. Consultations publiques : Pour soumettre vos idées et vos commentaires

(a) Stratégie nationale d'adaptation du Canada

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, l'honorable Steven Guilbeault, a lancé des consultations publiques en vue de l'élaboration de la première stratégie nationale d'adaptation du Canada, qui se veut un plan directeur pansociétal prévoyant des mesures coordonnées dans l'ensemble du pays pour faire en sorte que les collectivités et les Canadiens soient préparés aux impacts des changements climatiques.

La population canadienne, les organismes communautaires et les parties intéressées sont tous invités à faire connaître leurs opinions en participant au portail dynamique de [consultation en ligne](#) d'ici le 15 juillet 2022. Le gouvernement du Canada s'est engagé à parachever la stratégie nationale d'adaptation d'ici l'automne 2022.

[Pour en savoir plus...](#)

(b) Stratégie fédérale de croissance du tourisme

Le ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, l'honorable Randy Boissonnault, a annoncé le lancement d'une période de consultation officielle sur le renouvellement de la Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme.

Le gouvernement a à cœur de voir le secteur du tourisme mener de nouveau des activités florissantes et atteindre son plein potentiel à titre de source d'emplois et de moteur économique aux quatre coins du Canada.

Les intervenants du secteur du tourisme, les propriétaires d'entreprise, les travailleurs et la population sont invités à visiter [Élaboration d'une nouvelle stratégie fédérale pour la croissance du tourisme](#) pour donner leur avis et aider à définir l'avenir du tourisme au Canada d'ici le 20 juillet 2022.

[Pour en savoir plus...](#)

(c) Plan d'action pour les langues officielles

L'honorable Ginette Petitpas Taylor, ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, a donné le coup d'envoi aux consultations pancanadiennes sur les langues officielles, qui se tiendront jusqu'en août 2022. Elle était accompagnée de Taleeb Noormohamed, député de Vancouver Granville. En lançant ces consultations, la ministre Petitpas Taylor souhaite connaître les réalités, les défis et les priorités de la population canadienne en matière de langues officielles afin d'alimenter sa réflexion sur les mesures à mettre de l'avant dans le Plan d'action de 2023-2028.

Les [consultations en ligne](#) seront accessibles et ouvertes à toute la population canadienne. Les participants sont encouragés à faire connaître leur opinion et leurs préoccupations sur la place du français et de l'anglais dans la société canadienne. Des consultations thématiques virtuelles se tiendront également pour discuter de sujets tels que l'immigration francophone, la diversité et l'inclusion ainsi que le gouvernement exemplaire, pour n'en nommer que quelques-uns.

[Pour en savoir plus...](#)